

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2020)
Heft: 4

Artikel: La protection civile fribourgeoise engagée face au COVID-19
Autor: Burton, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Madame la conseillère fédéral Amherd,
Monsieur le conseiller d'état Ropraz et le
cdt de corps Süssli lors de la visite au PC de
la PCi fribourgeoise.

Protection de la population

La protection civile fribourgeoise engagée face au COVID-19

Colonel Pierre Burton

Commandant PCi Fribourg

La protection civile (PCi) fribourgeoise est une organisation cantonale constituée en un bataillon de 1'600 astreints répartis au sein d'un état-major, d'une compagnie d'état-major et de trois compagnies d'intervention ancrées sur les régions sud, centre et nord du canton. La PCi dispose également d'un centre d'instruction (CIPCI) en charge des formations de base et des cours de cadres. En cas d'évènement majeur, du type COVID-19 par exemple, l'engagement du bataillon de la PCi garantit la capacité à durer des organisations « feux bleus » du canton. Grâce à l'appui de la PCi, la police, les sapeurs-pompiers, les services de santé et les services techniques peuvent se concentrer sur leurs missions de base. En ce sens, la PCi est la réserve opérative en mains du Conseil d'Etat fribourgeois.

La conduite du bataillon PCi fribourgeois est basée de façon prépondérante sur une composante de milice. Les éléments professionnels dans le domaine opérationnel sont le commandant cantonal et un état-major composé d'un chef état-major et de 5 chefs pour les domaines du personnel, de l'engagement, de la logistique, de l'aide à la conduite et de l'instruction. Le CIPCI est lui aussi doté d'une composante professionnelle avec un chef instruction, 3 instructeurs et une équipe logistique. L'état-major est complété par des officiers de milice pour des domaines spécifiques tels que la protection des biens culturels ou le domaine NBC.

Lors d'engagements extraordinaires, l'état-major de bataillon a pour mission de planifier et de coordonner les engagements des astreints en fonction des missions ordonnées par le Conseil d'Etat, respectivement par l'organe de conduite cantonal. Dans le cas de l'engagement COVID-19, la PCi fribourgeoise a pour la première fois été mobilisée quasiment dans son entier. Mis à part les astreints travaillant dans les domaines médicaux et agroalimentaires ainsi qu'une réserve prête à intervenir sur d'autres évènements, ce sont environ 1200 hommes qui ont fait face avec rigueur et professionnalisme à cette pandémie.

Les quatre compagnies, constituées uniquement de miliciens, intègrent, en plus des cadres, les six spécialités de base de la PCi à savoir les pionniers, les assistants, les aides à la conduite, les proposés matériel, les préposés construction et les cuisiniers de troupe. Ces spécialisations permettent de répondre aux différents besoins et missions; dans le cadre de l'engagement COVID-19, la PCi a été contrainte de modifier son organisation afin d'assurer la mission qui était la sienne, soit l'appui des services de santé du canton. En raison de l'ampleur de la tâche, tous les astreints n'ont pu être engagés dans leurs spécialités respectives. Seuls les assistants, soit environ 140 astreints, se sont retrouvés dans un environnement connu, le domaine de la santé. Pour les autres, après une journée d'instruction axée sur l'engagement, ce fut le grand saut dans l'inconnu. Des charpentiers, menuisiers, ramoneurs, maçons ou informaticiens se sont retrouvés engagés au sein d'hôpitaux et d'établissements médicaux sociaux (EMS) pour soutenir le corps médical surchargé. Avec une faculté d'adaptation incroyable et une grande flexibilité, cette milice a répondu à toutes les attentes avec force et détermination, durant plusieurs semaines d'affilées, pratiquement sept jours sur sept.

COVID-19 : Une crise sanitaire

Afin d'être à même de remplir sa mission et d'assurer sa capacité à durer, la PCi fribourgeoise a opté pour une conduite centralisée au niveau du canton, avec une exécution décentralisée des décisions par une compagnie ad hoc. L'ancre régional n'a pas été oublié pour autant. Les astreints ont en effet été engagés dans leur secteur habituel afin de renforcer tant l'esprit que l'identification régionale. Bien que notre système de santé soit un des plus performant au monde, la crise qui nous touche a engendré un déploiement exceptionnel de moyens humains, notamment dans les hôpitaux et les EMS représentant le gros de l'engagement de la PCi. Pour venir en aide aux différents établissements du canton, la PCi a été mobilisée de mi-mars à fin juin 2020. La

mobilisation s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, une centaine de cadres se sont occupés de la planification des tâches et de l'organisation globale de celles-ci. Dès le 23 mars 2020, la troupe a été mobilisée progressivement. Au rythme de 100 astreints par jour, la PCi est montée en puissance. Chaque homme a suivi durant une journée une instruction axée sur l'engagement traitant les aspects liés au COVID et aux mesures d'hygiène. Cette instruction spécifique a permis aux astreints d'assurer des missions fort diversifiées, allant du nettoyage à la désinfection des ambulances, des locaux et des salles au sein des services ambulanciers, des EMS et des hôpitaux, en passant par des tâches de triage effectuées aux entrées des divers établissements. La PCi a également été sollicitée pour des tâches logistiques, comme le transport de masques ou de solutions hydro-alcoolique auprès des collectivités et institutions, ou encore des transports au profit de la fondation d'aide aux personnes à mobilité réduite « Passe-Partout ». Le soutien aux EMS fut la mission principale de la PCi. Au quotidien, ce ne fut pas moins de 200 astreints qui œuvrèrent dans 45 EMS. Les objectifs furent nombreux et permirent de soulager les divers services, par une aide fournie au personnel de buanderie, d'entretien des bâtiments ou de cuisine. En outre, les tâches en EMS variant en fonction des besoins de chaque institution, les astreints ont participé aux activités d'animation et de promenade auprès des résidents et également aidé lors des repas et des soins. Grâce à plus de 300 astreints engagés quotidiennement sur l'ensemble du territoire cantonal, la PCi a contribué avec succès à soulager le personnel hospitalier mis sous forte pression et, de facto, à garantir la capacité opérationnelle des services de santé.

Les standards d'engagement de la PCi ainsi que le déploiement sur l'ensemble du territoire cantonal ont demandé un effort conséquent de planification et de conduite. Dans ce cadre, un centre de commandement des opérations a été mis sur pied à Fribourg. Basées sur l'adage propre au COVID-19, « la seule chose qui était certaine est que rien n'était sûr », la planification et la conduite des engagements furent particulièrement corsées. Afin de se préserver au maximum des effets de surprise et de se garantir une liberté de manœuvre, de nombreuses variantes d'engagement furent développées. La particularité des missions a parfois poussé l'état-major à se réinventer. Une importante quantité de données y ont été traitées quotidiennement afin d'avoir une vision claire de l'évolution du virus, des moyens engagés et disponibles ainsi que des défis qui nous attendaient. Une collaboration avec les différents partenaires au sein de la protection de la population, tels que la police, les services sanitaires, l'organe de conduite cantonale et bien d'autres encore, a permis de renforcer des synergies déjà bien établies et d'accroître encore l'efficacité. Le 21 avril 2020, la PCi fribourgeoise a eu l'honneur de recevoir la visite de Mme la Conseillère fédérale Viola Amherd, du Conseiller d'Etat M. Maurice Ropraz, du commandant de corps Thomas Süssli ainsi que de M. Daniel Koch, chef de la division « maladies transmissibles » à l'OFSP. Leur passage au poste de commandement a été l'occasion pour eux de saluer à plusieurs reprises l'engagement du bataillon. Ils ont mis en exergue la qualité du travail



Ci-dessus : Monsieur Christophe Flury vice-directeur de l'OFPP et Monsieur Christophe Bifrare chef de service du SSPAM et chef de l'organe de conduite cantonal fribourgeois.

En dessous : Monsieur Koch recevant un présent de la part du caporal Marc Calagan en reconnaissance du travail accompli

ainsi que la capacité d'adaptation de l'organisation. La gestion de l'engagement par des applications telles que AGENDRIX ou EALARME a particulièrement intéressé le chef de l'armée et démontré la pertinence du travail et la faculté d'adaptation de l'état-major.

instruction des astreints dans le cadre de l'engagement au profit de Passe Partout.



La sécurité des astreints : Un devoir permanent

L'engagement de tous ces hommes « sur le terrain » n'a naturellement pas été sans risques. La sécurité des astreints a par conséquent été placée au centre des attentions dans le cadre du déploiement des troupes sur les différents sites. Le travail des astreints au sein des homes, institutions particulièrement touchées par la pandémie, fut des plus exigeant et également une source importante d'anxiété. La désinfection régulière des places de travail ou des habits, la prise de température des astreints entrant quotidiennement en service, le respect des distances sociales et d'autres mesures ont été mises en place pour minimiser les risques de contamination. Les ROE établies et enseignées ont permis de réduire encore davantage ces dangers et d'anticiper au maximum les risques de contamination. Sur plus de 1'000 astreints engagés, 6 ont été testés positifs au COVID-19. Tous se sont rétablis sans séquelles et, après une période de quarantaine, ont repris leur travail au sein des institutions, démontrant une fois de plus la détermination et la valeur de cette milice. Une cellule de suivi psychologique fut également créée. Sous la conduite d'un astreint, le caporal Papaux, pasteur dans la vie de tous les jours, cette cellule a été créée et exploitée pour venir en aide aux astreints en ressentant le besoin. Comme expliqué précédemment, la majorité des astreints ont été projetés dans des environnements inconnus et ont parfois été confrontés à la mort. Une telle cellule, inexistante au début de l'engagement, a contribué au succès et à la capacité à durer.

Un engagement salué

La PCi a connu une mobilisation sans précédent. Avec un sérieux et un engagement sans faille, les troupes ont travaillé d'arrache-pied avec un seul objectif:

« La protection de la population pendant cette crise sanitaire ».

Les objectifs ont été atteints et la PCi fribourgeoise ainsi que ses astreints peuvent être fiers de leurs engagements. Il s'agit également de remercier en priorité les familles et l'entourage des hommes ainsi que l'ensemble des employeurs du canton comptant des astreints dans leurs rangs. Sans leur soutien, sans la mise à disposition de leurs employés, parfois pour des durées dépassant les 8 semaines, la PCi n'aurait pas été en mesure de remplir ses missions avec la même qualité.

L'ampleur de l'intervention menée par la Protection civile du canton de Fribourg se traduit par les chiffres suivants :

- 1'200 astreints engagés dans le cadre de la pandémie Covid-19;
- 300 astreints engagés quotidiennement pour une durée de 3 mois;
- 1 état-major renforcé engagé 7 jours sur 7 et 1 compagnie ad hoc regroupant les effectifs des 3 compagnies d'intervention afin de gagner en flexibilité et en capacité à durer;
- Présence de la PCi sur plus de 50 sites dans le canton de Fribourg (EMS, hôpitaux, etc.).

P. B.

Accueil de Madame la conseillère fédérale lors de sa visite du 21 avril 2020 au PC de la PCi fribourgeoise.

